n° 3 ›› mai-oct 2015

FPIP EUROCOP

LE BULLETIN de la Fédération Professionnelle INDÉPENDANTE de la Police

>> ZONE SUD-OUEST

L'action continue !

© Frederic Legrand - COMEO / Shutterstock.com

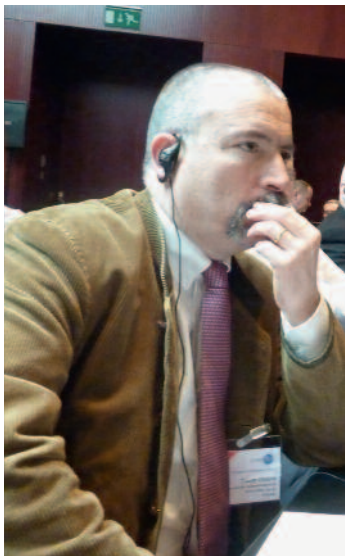

ÉDITORIAL

Les policiers sont-ils amoureux de leurs SYNDICATS ?

En tout cas, on peut le constater puisqu'ils ont choisi à 95%, pour les quatre prochaines années, de reconduire les mêmes, c'est dire s'ils sont contents des services rendus : perte du pouvoir d'achat, recul du seuil de l'âge de départ à la retraite, IJAT comme peau de chagrin (en terme populaire signifie aussi travail !), avancement au compte gouttes et turpitudes, mutations au petit bonheur la chance, suspicion des policiers, etc…
Tandis que le troupeau suivait les mêmes bergers, certains relevaient la tête en soutenant les candidats présentés par la FPIP.
Je veux dire ici ma fierté en saluant le courage de nos candidats malgré des pressions inacceptables exercées sur certains d'entre eux par d'autres OS.
Plus de 1 000 collègues supplémentaires portaient leurs suffrages sur notre Fédération.
La FPIP continue son combat de toujours qui est la défense de nos droits et du métier.
Les commissariats sont exsangues et les CRS épuisés, cela n'émeut pas plus que ça vos édiles majoritaires qui ont soutenu une « pseudo politique de recrutement de policiers », une justice faite contre les forces de l'ordre et qui, confortablement installés dans leurs prérogatives attendent paisiblement leur avancement futur en remerciement pour ne pas avoir été trop virulents à l'encontre d'une politique néfaste pour la police.
Le nombre de suicide de policiers n'a jamais été aussi élevé, mais la hiérarchie et les conditions de travail ne sont jamais remises en question.
Ceux qui ont choisi les majoritaires d'aujourd'hui pour 4 ans s'en mordront les doigts et pour celles et ceux qui ont le courage de défendre la profession en syndicalistes libres, désintéressés, je leur tire mon chapeau bien bas.
Merci à tous ceux qui se sont battus pour que vive la Police, qui ont relevé notre drapeau sur cet immense champ de ruines pour tenter de reconstruire notre vrai métier.
Vive la France, vive la Police française et ceux qui sont fiers d'être policiers. ●

Claude Choplin
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FÉDÉRAL FPIP [BRIGADIER DE POLICE]

La FPIP continue son combat de toujours qui est la défense de nos droits et du métier

La FPIP saisit les parlementaires

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

SGAP SUD-OUEST - REGION AQUITAINE - GIRONDE

LE BUREAU

mail: fpip33@yahoo.fr

STOP !!!!!!

NOUS DEMANDONS IMMÉDIATEMENT LE CHANGEMENT DES CARTOUCHES COPS POUR LES 9mm AVEC LESQUELLES NOUS NOUS ENTRAINONS....

NOUS RÉCLAMONS L'ATTRIBUTION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS D'UN GILET PARE BALLES TACTIQUE PERFORMANT, COMPORTANT DES PLAQUES CÉRAMIQUES LÉGÈRES.

NOUS VOULONS que le policier, dès lors qu'il est en présence d'un individu armé, soit considéré en légitime défense.

NOUS EXIGEONS LA CRÉATION ET L'ATTRIBUTION IMMÉDIATE D'UNE VÉRITABLE PRIME DE RISQUE pour tous les collègues qui exercent quotidiennement sur la voie publique. (RLT, BAC, PROX., UOP, CDI,CANINE, PAF, CRS....)

LES VRAIS RISQUES NE SONT PAS PRIS PAR LA HAUTE HIÉRARCHIE QUI SE CACHE DERRIÈRE DES BUREAUX mais par les CEA sur le terrain.

SI UN NOUVEAU DRAME TOUCHE L'UN DES NOTRES, SANS QUE NOS DEMANDES NE SOIENT PRISES EN COMPTE, cela prouvera une fois de plus que nous ne représentons rien à leurs yeux....nous mettrons nos décideurs devant leurs responsabilités !

PUISQUE NOS VIES ONT PLUS DE PRIX QUE LEURS CARRIERES, nous enjoignons notre administration d'utiliser les primes de commandement ainsi que celles du corps de direction afin de pourvoir à nos demandes.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE RECOURIR À DES ACTIONS PLUS DURES si nos vies sont une nouvelle fois menacées sans que nous puissions nous défendre. .

SERVIR SANS SE SERVIR

BORDEAUX, LE 13 FÉVRIER 2015

Suite à notre action du mois de février dernier (voir tract ci-joint) la FPIP va saisir l'ensemble des parlementaires de la commission des lois à l'Assemblée Nationale ; commission qui délibère également sur les questions Police/Gendarmerie.

En effet, il est inadmissible que notre administration ait manqué de réactivité concernant nos moyens de protection et d'armement suite aux douloureux événements du mois de janvier.

Nous revendiquons le droit de travailler en toute sécurité et dans des conditions décentes avec du matériel performant et fiable. Nous exigeons l'attribution d'une prime de dangerosité pour chacun des collègues qui exercent sur la voie publique. Nous allons saisir les parlementaires et leur faire part de notre écœurement face au manque de respect de notre haute hiérarchie.

Nous avons besoin d'un réel soutien dans les situations difficiles avec des officiers et des patrons devant et non derrière nous.

Nous vous tiendrons informés des avancées de notre requête. ●

Cyril Cros
SECRÉTAIRE RÉGIONAL
ADJOINT AQUITAINE [GPX]

L'action continue chez les CRS

Une délégation de la FPIP a été reçue à la direction zonale sud-ouest le 24 mars 2015. Nous avons évoqué plusieurs thèmes concernant la sécurité de nos CRS en maintien de l'ordre et le nombre de collègues blessés dont certains gravement lors du MO du barrage de Sivens.

Nous avons argumenté pour le droit au port d'une cagoule anti feu type pompier à utiliser dans certaines situations ainsi que le port d'un étui de cuisse pour le SIG (remise d'un argumentaire auprès du préfet de Zone Sud-Ouest).

L'ordre du jour s'est également porté sur les conditions d'emploi, l'état de santé de nos collègues au bord de l'épuisement et le matériel. ●

© Tilio & Paolo - Fotolia.com

Lettre envoyée le 22 avril 2015 par Claude Choplin, secrétaire général fédéral FPIP, à le monsieur le directeur central des Compagnies Républicaines de Sécurité, Philippe Klayman.

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

FPIP

Siège : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS
- Tel : 01 44 92 78 50 - Fax : 02 44 84 58 41
Courriel : fpip.crs@gmail.com
Site : www.fpip-police.fr

POLICE NATIONALE CRS

Le Secrétaire Général Fédéral

Paris, le 24 avril 2015

Monsieur Philippe KLAYMAN
Préfet,
Directeur central
Des Compagnies Républicaines de Sécurité
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Monsieur le Directeur central,

Je viens vers vous afin de porter à votre connaissance de nombreux éléments de dysfonctionnements au sein des Compagnies Républicaines de Sécurité placées sous votre autorité.

En termes d'effectifs, la quasi-totalité des compagnies est à bout de souffle : démonstration en est faite depuis les évènements de janvier 2015, date à laquelle le « syndrome du parasol » a pris une nouvelle dimension. En effet, les effectifs sont sur-employés au regard des évènements qu'ils sont censés couvrir : est - ce parfois à cause de consignes pas très claires, notamment en région parisienne sur les points à gardes statiques, où les consignes passées sont souvent verbales, modifiées ou mises en application de manière différente selon la surface du parasol du chef d'unité.

Ce manque d'effectifs qui perdure malgré les déclarations tonitruantes de certaines autorités, a vu la disparition dans nombre de Compagnies, des infirmiers, de porteurs d'extincteur, de cameramen, etc…

Autre point sensible sur les effectifs est la présence féminine de plus en plus importante parmi les personnels CRS. Si cette présence reste encore circonscrite il n'en demeure pas moins que de nombreux cantonnements sont inadaptés pour recevoir ces policiers afin qu'ils aient les mêmes égards que leurs homologues masculins. Cependant nous demeurons très réservés sur leur présence au sein de ces services spécialisés, excepté si elles sont employées de la même manière que leurs collègues et non pas assujetties à une mission qui consisteraient à rester au volant pendant de gros MO, de façon à les préserver. Etre CRS est un sacerdoce et nous prônons une égalité de traitement dans les missions puisqu'il est juste qu'à travail égal, le salaire le soit également et inversement, les mêmes devoirs devant entrainer les mêmes droits.

Quant au matériel et aux nouvelles tenues…Pour ces dernières, des délais d'acheminement trop longs sont à déplorés, entre 4 et 6 mois.

D'autre part, le port du gilet lourd avec l'AMD est catastrophique. La cartouche est inadaptée en milieu urbain. C'est une arme longue ce qui rend l'épaulement très difficile à cause du gilet lourd en cas de nécessité d'une riposte rapide.

Le matériel roulant est dépassé : kilométrage important, usé, avec parfois des gaz d'échappement qui remontent dans les cabines, des Master ou des Ford Transit inadéquats avec des collègues tassés à l'arrière, des grilles de défense, vieilles, désuètes, pas entretenues, qui parfois sont arrachées.

Concernant le recensement des titulaires des permis PL, on peut constater un dysfonctionnement dans le comptage : en effet, sont comptabilisés sur la liste de chaque compagnie, tous les titulaires de ce permis, du Commandant aux officiers en passant par les personnels du secrétariat, etc…, fonctionnaires de police qui ne conduisent pas habituellement ou qui ne conduiront jamais !

Il serait plus judicieux d'envoyer en priorité aux stages PL, les policiers de section ou du garage et non pas les collègues du Mess par exemple !

Pour ce qui est des repas et du montant de 2,29 € par collègue déclaré « mangeant », comprenant outre la nourriture, les produits d'entretien, celui du matériel de cuisine (frigo, couverts, etc…, les agents chargés d'établir les menus parviennent néanmoins à confectionner des repas, qui par contre, sont souvent à la hauteur de la participation et de la considération de l'administration aux repas de ses fonctionnaires, c'est-à-dire qu'ils font ce qu'ils peuvent avec l'aumône qui leur est allouée !

N'oubliez pas Monsieur le Directeur central, qu'un bon repas aide à faire un bon soldat !

Surtout en période de sur –emploi !

Enfin, et je conclurai sur ce point aujourd'hui, si les chambres à 2 fonctionnaires ne sont pas la panacée, l'avis d'une énorme majorité de CRS est qu'elles sont acceptables à condition qu'elles soient de taille suffisante, tout en privilégiant cependant la chambre individuelle.

Il faut garder à l'esprit qu'un DP de 15 jours ou 3 semaines avec le matériel nécessaire comprenant diverses « cantines », affaires de sport, nécessaire au confort personnel de chacun, demande un espace suffisant.

Comme vous pouvez le constater Monsieur le Directeur central, ce bilan est accablant mais non exhaustif, et loin s'en faut, pour la « maison CRS ». Entre dysfonctionnement dans le service, du matériel obsolète, des effectifs sur-employés allant jusqu'au « burn out », des consignes pas toujours nettes et précises, en ajoutant une IJAT qui ne tient pas compte du coût de la vie depuis 2002, si on voulait dégoûter les bonnes volontés, on ne ferait pas autrement.

Une augmentation de l'IJAT sérieuse sans augmenter les effectifs serait une gageure car l'argent seul n'ôtera pas la fatigue due à la surcharge d'emploi, à la rupture de vie de famille et aux départs inopinés en mission.

Malgré tout cela, les solutions sont simples et parmi elles, de nombreuses tombent sous le sens commun.

Sur chacun des points soulevés, pouvez vous nous apporter des réponses précises afin que les esprits soient rasséréné et les conditions de travail reconsidérées.

Dans l'attente, je peux vous assurer de l'expression de mes salutations respectueuses et de ma grande considération.

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police
FPIP
Claude Choplin
Secrétaire Général Fédéral

Claude CHOPLIN

EUROCOP regroupe 27 pays Européens, 36 syndicats de Policiers.
EUROCOP représente 500.000 policiers et siège dans les instances Européennes

La pratique du SPORT sur le temps de service : UNE OBLIGATION

Pour tous les personnels actifs de la Police Nationale, article 113-14 du RGEPN : « *Pour remplir leurs missions dans des conditions optimales, il importe que les fonctionnaires actifs des services de la police nationale se maintiennent au meilleur niveau de leur qualification professionnelle et de leur aptitude physique. À cet effet, ils suivent les actions de formation et d'entraînement physique organisées par l'administration à leur intention.*
Conformément aux dispositions du règlement général d'emploi de la Police Nationale, les fonctionnaires de police ont l'obligation de se maintenir en bonne condition physique.
Les chefs de service doivent s'assurer que les personnels placés sous leur autorité entretiennent leur condition physique dans le cadre de leur service. »
Sur le temps de service une séance d'au moins deux heures par semaine de la pratique, au choix : course à pied, self-défense policière, arts martiaux et des sports de combat, natation…

L'administration doit respecter ses textes : les deux heures de sport par semaine sont une obligation légale, non une possibilité à étudier en fonction des nécessités de service.
C'est aussi une question de sécurité pour les collègues. N'hésitez pas à faire un rapport ou une mention MCI pour signifier l'absence d'entrainement. N'hésitez pas à faire une mention de la date de votre dernière séance d'entrainement sportive lors d'une BS ou d'une interpellation. ●

ÉLECTIONS REGION MIDI-PYRÉNÉES

Un siège en CAPI et un siège en CTP Haute-Garonne

Une victoire syndicale historique sur votre région. C'est avec fierté que nous vous représentons. Au niveau national il est bien triste d'observer que nos collègues ont remis en place le même schéma syndical. Preuve peut-être que tout allait bien ainsi ?
Merci à tous les collègues qui nous ont témoigné de leur confiance, nous continuerons de défendre les intérêts des policiers avec les moyens qui nous sont donnés.
Pour ceux qui n'auraient pas encore compris, la cour des comptes a relevé plusieurs inégalités ; ces inégalités se retrouvent aussi au sein des syndicats de Police : il ne faut pas s'étonner de voir que seule la FPIP ose encore dénoncer certaines dérives de notre administration profitant grassement à ceux censés nous représenter.
Extrait du journal *Le Figaro économie* publié le 21/04/2015 à 10:28 : … « *Ces vagues de promotion créent par ailleurs des frustrations : de nombreux policiers ont atteint le sommet de leur corps dix ans avant leur retraite, et ne peuvent plus progresser. Depuis 2012, ces avancements se sont aussi considérablement ralentis. Le taux de promotion dans le corps des gradés et des gardiens a par exemple été divisé par deux entre 2013 et 2012. Une situation frustrante… En témoigne le dernier baromètre social de la police nationale, selon lequel 16% seulement des policiers sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement. Pour éviter ces "à-coups", la Cour des Comptes recommande de mettre désormais en œuvre une véritable stratégie de gestion des carrières, sur plusieurs années.* »
C'est reparti : 4 ans de sommeil pour certains, pour les autres vous pouvez toujours rejoindre la FPIP. ●

David Portes
SECRÉTAIRE DE ZONE SUD-OUEST
[BRIGADIER DE POLICE]

L'ACTION CONTINUE EN POITOU-CHARENTES

UN siège en CTP sur le département de la Charente

Une équipe de délégués à votre écoute

DE GAUCHE À DROITE :
Philippe Brachot (major de police), Antony Faucher (gardien de la paix), Patrick Rigal (sous brigadier) et Jérôme Menier (gardien de la paix)

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

SGAP SUD-OUEST - REGION POITOU CHARENTE

PORTES David, Secrétaire de Zone Sud Ouest *06.62.23.36.44*
GAILHARD Didier, Secrétaire de Zone Adjoint *06.08.43.96.74*
BRACHOT Philippe Secrétaire Départemental de la Charente 06.84.74.26.12

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 10 FEVRIER 2015
AVEC Mr DREYER D.D.S.P Adjoint DE LA CHARENTE

- M. le D.D.S.P BESSE devrait être de nous nouveau présent au service au plus tard le 19 février 2015.

- Concernant la **SECURITE DE L'HOTEL DE POLICE** et de la cite administrative, une réunion est prévue avec M. le directeur de cabinet et un ingénieur du SGAMI.

Le souhait serait pour le commissariat d'avoir un sas qui permettrait une meilleure sécurité et l'accès des personnes à mobilité réduite à l'hôtel de police ainsi qu'un portique de sécurité. (la charte de l'accueil ne permettant pas une fermeture du guichet de l' accueil)

Une évaluation des besoins de sécurité de la ***cite administrative*** sera également sollicitée, les équipements (portails , accès parking....) étant obsolètes.

-M. le préfet a été sensibilisé **AUX PROBLEMES DES EFFECTIFS** (départs en retraite....) il s'est engagé à faire remonter les doléances afin d'obtenir des renforts malgré que notre circonscription ne soit pas classée en Z.S.P et n'ayant aucun autre critère de priorité.

-M. le D.D.S.P adjoint ne voit pas d'objection à la **PRESENCE D'UNE TELEVISION** dans le poste de garde à l'hôpital de GIRAC, cette dernière pouvant être mise gracieusement à notre disposition , il prendra contact avec le directeur de GIRAC.

- Désormais les **FRAIS DE REPAS** des collègues qui se retrouveront malgré eux « bloqués » au T.G.I pendant les heures de repas seront pris en charge par le service (la présentation devant bien entendu ne pas avoir été prévue).

- concernant **l'U.O.P, le dossier des V.T.T** sera revu avec M. Stephan Loïc, ces derniers n'ayant toujours pas été livrés

Des horaires d'hiver (12heures -20heures) peuvent être envisagés sur la petite semaine du fait des nombreux décalages en périodes estivales, la demande sera faite à M. le D.D.S.P.

- Une mise au point sera faite avec les différents services concernant les difficultés rencontrées lors de la **TRANSMISSION DE CERTAINES FEUILLES DE CONGES, RAPPORTS ET DEMANDES DE STAGE.**

- lors des intempéries M. le D.D.S.P adjoint n'est pas contre **L'UTILISATION DE VEHICULES BANALISES** (tv740 - B.A.C...) par les équipages F.M.U, ces vehicules permettant de lutter contre les infractions au code de la route.

- diverses questions ont également été abordées (vivier B.A.C, renforts saisonniers, changements de service...), les réponses seront transmises aux intéressés.

Les délégués de la F.P.I.P CHARENTE

De l'USAGE (au propre comme au figuré) des Services spécialisés de terrain sur la Haute-Garonne

Les temps sont durs pour les fonctionnaires des Compagnies d'Intervention (Unité d'Intervention et Unité de Sécurisation), de BAC et de BST depuis les évènements du barrage de Sivens.

Semaine après semaine, depuis ce 29 octobre 2014, les fonctionnaires de ces différents services n'ont cessé d'être rappelés (même sur leurs repos), décalés, maintenus sur le terrain parfois plus de quinze heures, afin de participer au maintien de l'ordre des différentes manifestations à l'appel des groupuscules d'ultra-gauche. Taillables et corvéables à merci, me direz vous ?

Certains collègues mécontents, et se plaignant à juste titre, se sont même entendus répondre « que la porte était grande ouverte » par la bouche de certains membres de leur hiérarchie...

Si les rappels dans l'intérêt du service et de la sécurité publique peuvent se justifier et se comprendre, il ne peut se faire de manière continue sur plusieurs semaines (article 92 du RIPN sur le report des repos légaux : « *Lorsque l'intérêt du service l'exige, les repos légaux peuvent être reportés. Il ne peut cependant être procédé à plus de deux reports successifs, sauf décision ministérielle* »).

De même est-il normal et humain de faire prendre leur service le 6 mars à 5h30 à deux sections de l'US 31 (faisant en plus déplacer un nombre conséquent de fonctionnaires de la CS et de la BAC de Bordeaux en sur-ajout) pour un maintien de l'ordre à Albi, les faisant demeurer sur le terrain plus de 15h en absence de manifestants et d'incidents. (Grâce à l'intervention de la FPIP, nos collègues bordelais ont pu quitter Albi à 19h alors qu'il avait été décidé de les faire dormir sur place en prévision d'une manifestation sur le même site le lendemain. Merci la FPIP !)

Sur ces différents maintiens de l'ordre nous n'avons pu que constater à plusieurs reprises le manque de prise en compte des besoins physiologiques naturels des fonctionnaires (pas d'eau ou de nourriture). Il semble cependant que sur ce point, suite à nos nombreuses interventions, le tir a été rectifié par l'administration (un sandwich, une petite bouteille d'eau…).

Serions-nous devenus des sous-CRS, que l'on peut rappeler à tout moment mais sans compensation ?

Une prime a été promise et prévue : elle est attendue avec impatience en espérant qu'elle ne fera pas de lésés et d'oubliés (à l'image des PRE !).

L'administration se doit de prendre en considération que les personnels de CSI, BAC et BST sont des hommes avant tout (avec des familles, des vies personnelles, des besoins et des attentes) et non pas des petits soldats de plomb porteur de matricule, que l'on sort de leur coffre à jouets pour en user à son gré. ●

Philippe Payri
SECRÉTAIRE RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES
[GPX SIÉGEANT EN CAPI MIDI-PYRÉNÉES]

CRA DE TOULOUSE
Site pilote et pourtant...

Des conditions de travail exécrables et des collègues au bord du burn-out. Un pic de 23 effectifs en arrêt maladie au 22 avril 2015.
La FPIP présente en audience lors du déplacement de Monsieur le zonal adjoint PAF, saisit également Monsieur le Préfet de Zone Sud-Ouest sur les problématiques de fonctionnement du centre de rétention.

Pour la FPIP l'action constructive prévaut à une action médiatique dénonçant le manque d'effectifs, cette méthode de publicité syndicale pouvant mettre à mal la sécurité des collègues dans une situation déjà difficile. ●

Jean-Bernard Tavea
LE SECRÉTAIRE ZONAL PAF
[GPX]

BULLETIN D'ADHÉSION

À COMPLETER ET À RETOURNER SOUS ENVELOPPE À :
FPIP Hôtel de Police de Toulouse
23, Boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse
Tel : 06 62 23 36 44 / mail : fpipsudouest@bbox.fr

FPIP
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE DE LA POLICE

NOM ..... PRENOM .....

Date et lieu de naissance .....

ADRESSE domicile ..... CODE POSTAL ..... VILLE .....

>>> Grade et service d'affectation .....

>>> Matricule .....

TEL .....

PORTABLE .....

E-MAIL ..... @ .....

Adresse service d'affectation

.....

.....

.....

DATE ENTRÉE POLICE :

DATE ADHESION FPIP :

Fait à ..... le .....

Signature :

COTISATION ANNUELLE :
Cadet : 5 € / ADS : 20 € / Gardien de la paix : 60 € / Brigadier : 65 € / Brigadier Chef : 70 € / Major : 75 € / Ouvrier d'État : 35 €
Agent Administratif : 35 € / Adjoint Administratif : 40 € / Secrétaire Administratif : 60 € / Attaché de Police : 95 € / Retraité : 30 €

FPIP EUROCOP
Le Bulletin de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police - n° 3 - mai 2015
FPIP Hôtel de Police de Toulouse - 23, Boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse Tel : 06 62 23 36 44 / mail : fpipsudouest@bbox.fr
Directeur de la publication : Claude Choplin // Directeur de rédaction : David Portes // Comité éditorial : Didier Gailhard
Création et réalisation mise en page : Lorena Magee // Impression : SGI Toulouse // Tirage : 1 000 exemplaires
Commission paritaire : en cours // ISSN : 2273-791X